

Cap Interim, le travail temporaire pour les personnes handicapées

Début d'après-midi à la pépinière d'entreprises Créartois de la Chambre de commerce et d'industrie, dans la zone industrielle est à Saint-Laurent-Blangy. Un homme d'une cinquantaine d'années frappe à la porte d'un bureau, celui de Cap Interim France. Une dame aux cheveux clairs et au rire facile lui ouvre. Il est venu confirmer ses prochains contrats et chercher des chaussures de sécurité. Nous sommes dans une agence de travail temporaire... Mais pas n'importe laquelle...

La responsable de l'agence arrageoise de Cap Interim, Mylène Bajwoluk, a travaillé pendant 10 ans dans le travail temporaire classique.

« C'était devenu de l'abattage. Il me manquait le côté social de mon travail. On ne faisait pas grandir les gens que l'on plaçait. » Pire même : quand un bon candidat décrochait un CDI, ses supérieurs étaient mécontents de sa satisfaction car c'était un employé qui ne



Mylène Bajwoluk dirige l'agence arrageoise de Cap Interim depuis fin 2015.

« L'INTERIM PERMET À L'ENTREPRISE

DE TESTER UN EMPLOYÉ HANDICAPÉ. »

pourrait plus satisfaire un autre client... Elle se souvient aussi qu'une personne qui cochait la case "travailleur handicapé" sur son dossier était systématiquement mise de côté. « Quand j'ai voulu reprendre un travail après avoir élevé mes enfants, j'ai été contactée par Cap Interim qui démarrait depuis la Somme. »

DÉJÀ 10 ANS

C'est en 2006 que commence à germer l'idée du projet de Cap Interim France au sein de l'association Cap Energie. Cap Energie ce sont trois entreprises adaptées (EA), trois établissements et services d'aide par le travail (ESAT), trois services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

et un service d'accueil de jour (SAJ), soit 400 salariés. L'association, via ses structures de travail protégé, commençait alors à répondre à la demande de ses clients industriels et à réaliser des prestations de service sur site. Ses clients de plus en plus satisfaits de ces prestations, émettent alors le souhait d'avoir plus de personnel, mais aussi plus de compétences. Bientôt, il a fallu créer un vrai réseau d'agences de travail temporaire spécialisées dans l'accompagnement de personnes handicapées. De telles agences existaient déjà à Amiens (Friville), Nogent-sur-Oise, Saint-Quentin, Calais. Celle d'Arras a été créée en décembre 2015 par Mylène Bajwoluk qui la développe seule pour le moment. « Notre objectif est de recruter

pour nos clients mais surtout d'assurer le suivi socio-professionnel de personnes en situation de handicap souvent sur la touche après un accident de la vie. » L'agence Cap Interim joue un rôle de « passerelle » entre un demandeur d'emploi handicapé et l'entreprise : « handicap est un mot trop fort ; les entreprises ont peur d'employer une personne handicapée croyant qu'elle va toujours être malade ou ne tiendra pas bien son poste » ; la responsable locale de Cap Interim n'hésite pas à rappeler qu'une entreprise a aussi un rôle social et qu'il y a une loi qui oblige à embaucher un quota de personnes handicapées. C'est un travail de persuasion de tous les jours selon la professionnelle de l'interim qui cherche des entreprises clientes dans l'Arrageois mais aussi dans le Bassin minier du Pas-de-Calais.

OBJECTIFS ATTEINTS

Aujourd'hui, elle estime que ses objectifs sont largement atteints et est plus que satisfaite que les entre-

prises clientes la contactent comme elles contacteraient une agence d'interim classique. C'est le cas par exemple de l'entreprise biachoise qui fabrique des tôles pour l'industrie automobile : cinq personnes suivies par Cap Interim y travaillent actuellement. Tout en regrettant que d'autres entreprises ne la contactent pas pour atteindre les quotas de personnel handicapé. Alors même que l'interim permettrait à certaines sociétés d'essayer sans risque : « Cela leur permet de tester et de constater qu'un travailleur handicapé ne leur posera pas plus de

problème qu'un autre employé ». « Je veux faire tomber les tabous sur le travailleur handicapé chez les patrons. » C'est un travail très différent d'une agence classique car un entretien d'embauche chez Cap Interim peut prendre jusqu'à 1h30 et le suivi des candidats demande aussi temps et investissement : « il faut penser aux éventuels aménagements de poste ». Sans compter les formations, les trainings d'entretiens d'embauche, le temps passé à faire un CV...

■ Bruno Place

EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

L'agence arrageoise de Cap Interim devrait bientôt déménager dans les alentours du centre-ville d'Arras. Mylène Bajwoluk recherche activement un local du côté de Méaulens et du centre historique. Elle sait aussi que le développement de son activité l'amènera à embaucher un collaborateur dans les mois à venir. Le concept pourrait aussi se développer sur d'autres secteurs. Avec la création d'une agence sur le Bassin minier ou dans d'autres départements voisins. Un développement en gardant des agences à taille humaine.

L'agenda éco

2 nov.

Fin des élections

Les élections à la Chambre de commerce et d'industrie se terminent le 2 novembre. Cette élection permet d'élire des chefs d'entreprise et cadres dirigeants du commerce, de l'industrie et des services qui représentent l'entreprise dans les Hauts-de-France.

8 nov.

Trésorerie

Atelier thématique « Anticipez la crise de trésorerie »
Mardi 8 novembre de 8h30 à 10h30, CCI Artois, agence d'Arras, 8 rue du 29 juillet.
Renseignements : Anne-Sophie Rohaut, 03 21 23 84 95 – s.rohaut@artois.cci.fr

14 nov.

Commerçants en or

Organisée du 8 au 22 octobre par la Fédération des unions commerciales de l'Artois et la CCI Artois, l'opération Mon commerçant vaut de l'or se clôturera le 14 novembre avec la remise de 75 lingotins en or véritable aux consommateurs ayant participé au jeu-concours.

16 nov.

Spécial séminaires

Les événements d'entreprise nécessitent des lieux capables de s'adapter à de multiples configurations et bien souvent des prestations "clé-en-main". Cette éductour de la CCI s'adresse aux personnes qui occupent une fonction les amenant à devoir organiser ce type d'événement.